

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juillet 2020

Le conseil municipal s'est réuni le 15 juillet 2020 à 20h30 sous la présidence de VIDAL Daniel, Maire
Étaient présents : ALARY Carole, ARRIBAT Bernard, COLLET Jessica, DURAND Bernard, LAPETINA Nicolas, MARTY Josette, PACAUD Mickaël, PITON Isabelle, PROENCA Antoine, PONS Françoise, RAMADIER Michaël, RAZIMBAUD Olivier, ROQUE Christiane, STELLA Nicole

1°) vote des budgets		
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
	919.596,00	828.219,59
Reports		91.376,41
TOTAL	919.596,00	919.596,00
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
	1 028.885,00	638.232,55
Reports		215.595,45
Restes à Réaliser	180.131,00	347.188,00
TOTAL	1.201.016,00	1.201.016,00
BUDGET AEP		
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
	266.888,00	217.815,29
Reports		49.072,71
266.888	266.888,00	266.888,00
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
	312.299,49	259.718,00
		82.581,49
Restes à Réaliser	30.000,00	
TOTAL	342.299,49	342.299,49
BUDGET CCAS		
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
	3.730,00	2591.15
Reports		1.138,85
TOTAL	3.730,00	3.730,00
BUDGET STATION SERVICE		
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
	19.703,00	22.735,41
Reports	3.032,41	
TOTAL	22.735,41	22.735,41
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
	117.539,37	22.727,00
Reports		94.812,37
TOTAL	117.539,37	117.539,37
BUDGET LOTISSEMENT		
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
	274.227,02	272.482,24
Reports		2.744,78
TOTAL	275.227,02	275.227,02
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
	220.482,24	353.634,40
Reports	133.152,16	
TOTAL	353.634,40	353.634,40

Le conseil à l'unanimité vote les budgets

2°) vote des subventions

Le conseil à l'unanimité vote les subventions aux associations

3°) désignation du délégué SMICA

La commune adhère au Syndicat Mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités et Etablissement publics Adhérents (SMICA). Le conseil désigne Mickaël PACAUD délégué pour représenter la collectivité au sein de la structure

4°) Désignation du délégué à la défense

Suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un conseiller qui aura en charge les questions de défense et le développement du lien Armée nationale, Le conseil désigné Mickaël PACAUD

5°) désignation du délégué à la prévention

Il convient de désigner un correspondant sécurité routière qui sera appelé à devenir l'intermédiaire entre la commune et les services préfectoraux chargés de la sécurité routière ;

Le conseil désigne COLLET Jessica pour assurer cette fonction

6°) vente de parcelles à Boissezon

Ces parcelles étaient à l'origine Mazades de Boissezon et lors du vote du 1^{er} juillet 2016, la majorité des électeurs ne se sont pas prononcés, le conseil a donc sollicité le transfert à la commune auprès de Monsieur le Sous-Préfet.

Un acte administratif a été établi et publié au bureau des Hypothèques et ces parcelles sont devenues la propriété de la commune.

Par courrier en date du 15 juillet 2020, MARTY Raymond sollicite l'achat des parcelles suivantes :

I n°26 45a 43

I n° 22 34a07

I n° 82 15a51

D'une contenance totale de 95a01 au prix de 801,60€. Le conseil 14 voix pour, Marty Josette n'a pas pris part au vote, accepte la vente à MARTY Raymond

7°) Projet café

Point sur l'état d'avancement du dossier avec les Mille Cafés qui retiendrait la commune dans la démarche, un appel à candidature locale sinon appel à candidature nationale, le conseil donne son accord pour continuer

8°) demande d'exonération du loyer suite au covid

Line ROUQUETTE occupe une partie du cabinet médical depuis le 1^{er} avril 2019 pour exercer son activité d'esthéticienne, un contrat de location a été établi et le prix a été fixé à 1000€ annuel.

Suite au covid, elle n'a pas pu exercer pendant plus de 2 mois et à ce titre elle demande à bénéficier d'une exonération du loyer, le conseil accepte d'accorder un dégrèvement pour 2 mois.

9°) emprunt

Lors du dernier conseil, il vous a été exposé qu'il conviendrait de solliciter plusieurs banques pour bénéficier d'une offre de prêt pour un montant de 100.000€ afin de financer l'acquisition et les travaux pour le café

Le crédit agricole et la Banque populaire nous ont envoyé les propositions suivantes

Banque	Montant	Durée	Taux d'intérêt	Frais de dossier
Crédit agricole	100.000€	15	0.870%	300€
Crédit agricole	100.000€	20	1.030%	300€
Banque Populaire	100.000€	20	1,70%	200€

Le conseil à l'unanimité décide de retenir la proposition du crédit agricole sur une durée de 15 ans au taux de 0.870%